

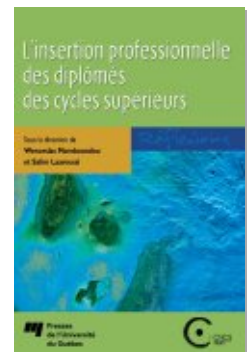


PROJECT MUSE®

9. Favoriser l'insertion optimale des diplômés des cycles supérieurs

Published by

Mamboundou, Wenceslas and Salim Laaroussi.
L'insertion professionnelle des diplômés des cycles supérieurs.
Presses de l'Université du Québec, 2005.
Project MUSE. <https://dx.doi.org/10.1353/book.15416>.



➔ For additional information about this book
<https://muse.jhu.edu/book/15416>



FAVORISER L'INSERTION OPTIMALE DES DIPLÔMÉS DES CYCLES SUPÉRIEURS

COMMENT INTERVENIR SUR L'INSERTION ?

Dès le départ, nous nous étions proposés de définir comment on pouvait intervenir pour favoriser une insertion optimale des diplômés. Nous cherchions à comprendre le processus qui leur permet de réussir leur insertion. L'analyse présentée au chapitre 3 nous a permis de faire quelques constats essentiels. D'une part, il a été démontré que la réussite de l'insertion, du point de vue des diplômés, n'était pas un concept unique. Les diplômés ont parfois des représentations fort différentes de ce qu'est l'insertion. Pour certains, le concept est lié à la stabilité de l'emploi, alors que pour d'autres il dépend de l'employabilité du diplômé. Certains se satisfont simplement d'un emploi qui assure un revenu, alors que d'autres perçoivent leur travail comme un moyen d'expression, une occasion de se réaliser. Bref, la pluralité des représentations signifie que la réussite de l'insertion est un concept à géométrie variable.

Dans cette optique, il est complexe pour qui s'intéresse à faciliter l'insertion de fixer quelque objectif que ce soit en ce qui concerne la finalité de l'insertion. On peut difficilement proposer des mesures visant à

amener l'individu vers un état d'insertion optimal, puisque cet état varie selon les projets qu'élaborent les diplômés. En fait, au cours du processus d'insertion, nous avons vu que l'individu agit, de manière planifiée ou non, de telle sorte qu'il progresse plus ou moins efficacement vers la réalisation d'un projet professionnel. Ce projet professionnel est d'autant plus unique qu'il s'intègre au projet de vie des diplômés, lequel comprend d'autres facettes (famille, loisir, etc.) dont l'importance peut évoluer dans le temps.

Étant donné la difficulté de circonscrire le processus d'insertion et d'en dégager un modèle optimal commun, il convient de redéfinir les éléments fondamentaux qui composent tout projet d'insertion. En nous basant sur les études existantes, nous dégageons trois éléments qui ne s'avèrent pas indépendants, mais qui sont plutôt en synergie durant tout le continuum du projet professionnel :

- La construction d'un projet professionnel, par l'orientation et l'exploration professionnelles, qui commence dès le secondaire et se poursuit, de manière latente ou active, tout au long des processus de formation et d'insertion ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie planifiée ou émergente, qui renvoie aux actions que prend le diplômé pour répondre aux exigences de son projet, comme le développement de compétences, l'acquisition d'expérience, etc. ;
- L'expérimentation d'une stabilisation sur le marché du travail, qui permet de valider le projet et la stratégie, en les réévaluant de manière dynamique selon l'évolution de son projet de vie et en fonction des contraintes propres au marché du travail.

Ces éléments fondamentaux constituent les aspects sur lesquels on peut agir pour aider le diplômé dans son processus d'insertion. Une action plus efficace sur chacun de ces éléments permet de favoriser l'insertion peu importe les représentations qu'en ont les diplômés. Par ailleurs, l'importance des éléments varie selon les représentations. Par exemple, les diplômés qui considèrent le travail comme un moyen de réalisation de soi accorderont plus d'importance au troisième élément (l'expérimentation) que les diplômés qui ne souhaitent qu'une participation au marché du travail.

LE CNCS-FEUQ RECOMMANDE DONC :

Que les interventions visant à améliorer l'insertion se basent sur une conception de la transition vers l'emploi qui comprend les trois éléments fondamentaux suivants :

- **La construction d'un projet professionnel, par l'orientation et l'exploration professionnelles, qui commence dès le secondaire et se poursuit, de manière latente ou active, tout au long des processus de formation et d'insertion ;**
 - **L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie planifiée ou émergente, qui renvoie aux actions que prend le diplômé pour répondre aux exigences de son projet, comme le développement de compétences, l'acquisition d'expérience, etc. ;**
 - **L'expérimentation d'une stabilisation sur le marché du travail, qui permet de valider le projet et la stratégie, en les réévaluant de manière dynamique selon l'évolution de son projet de vie et en fonction des contraintes propres au marché du travail.**
-

LES FACTEURS STRUCTURAUX INFLUENÇANT L'INSERTION

Nous avons vu au chapitre 9 que les jeunes diplômés universitaires ne se sentent pas toujours désemparés devant l'instabilité des situations d'emploi d'aujourd'hui. Une majorité d'entre eux ont appris à vivre avec ce spectre. Plusieurs abordent même cette réalité avec optimisme, car ils considèrent que leur préparation leur permettra de se stabiliser sur le marché du travail. Le CNCS-FEUQ croit qu'il serait judicieux, dans un contexte d'instabilité qui ne semble pas vouloir se résorber, d'outiller encore mieux les jeunes diplômés universitaires pour y faire face le plus sereinement possible.

Par ailleurs, le CNCS-FEUQ juge qu'il faut toujours consacrer de grands efforts à stabiliser les emplois. Plusieurs jeunes recherchent des emplois stables, parce qu'ils sont incapables de vivre dans un contexte de mouvance constant ou parce qu'ils arrivent à une période de leur vie où ils désirent établir des bases solides, par exemple fonder une famille. De plus, plusieurs études¹ font état du contexte parfois difficile dans lequel

1. Pour plus de détails, se référer à : Conseil permanent de la jeunesse, *Emploi atypique et précarité chez les jeunes : une main-d'œuvre à bas prix, compétente et jetable*, avis, Québec, 2001, 114 p.

se trouvent les jeunes diplômés sur le marché du travail. Les jeunes les moins qualifiés sont en fait les plus touchés par cette précarité. Devant l'instabilité des emplois, plusieurs jeunes choisissent l'entrepreneuriat ou le travail autonome, mais la formule ne réussit pas à tous. Qu'on parle de diplômés de cycles supérieurs ou de toute autre catégorie de jeunes travailleurs, le maintien de la stabilité d'emploi est important. Le CNCS-FEUQ juge donc que différentes mesures à caractère structurel doivent être adoptées en priorité. Parmi celles-ci, notons celles du Conseil permanent de la jeunesse qui a déjà fait état de plusieurs sources de précarité et d'instabilité d'emploi chez les jeunes, soit le très faible renouvellement de la fonction publique québécoise², l'imposition de clauses orphelins³ et le champ restreint d'application de la Loi sur les normes du travail⁴. Jusqu'à maintenant, les efforts consentis par le gouvernement au sujet de ces problématiques n'ont pas permis de modifier la donne.

Dans l'intérêt de l'ensemble des jeunes, le gouvernement doit favoriser la stabilité d'emploi et, de surcroît, trouver de nouveaux moyens d'assurer une certaine stabilité aux jeunes dans un marché du travail instable.

La particularité des diplômés de cycles supérieurs est probablement d'être les moins touchés par l'instabilité d'emploi. Les études démontrent qu'ils peuvent se stabiliser plus facilement sur le marché du travail. Cependant, rien ne garantit que les emplois qu'ils comblent mettent à profit leurs aptitudes et compétences au regard de la recherche, du développement et de l'innovation. Voilà les raisons qui ont motivé le CNCS-FEUQ à introduire le concept d'insertion optimale. Celui-ci permet, comme nous le verrons ci-après, de considérer des interventions qui visent à améliorer les retombées du processus d'insertion.

2. Conseil permanent de la jeunesse, *L'accès des jeunes à la fonction publique québécoise: Place à la relève!*, avis, Québec, Le Conseil, 1999, 96 p.

3. Conseil permanent de la jeunesse, *Interdire une fois pour toutes les clauses «orphelin»*, présentation à la Commission parlementaire de l'économie et du travail sur le projet de loi portant sur les disparités de traitement, Québec, Le Conseil, 1999, 10 p.

4. Conseil permanent de la jeunesse, *Un vrai défi collectif: de nouvelles normes pour un nouveau travail!*, mémoire présenté au ministre du Travail en réaction au document de consultation: «Revoir les normes du travail – Un défi collectif!», Québec, Le Conseil, 2002, 19 p.

COMMENT CONCEVOIR L'INSERTION OPTIMALE ?

Parler d'insertion optimale, c'est évoquer une hausse des exigences par rapport à l'insertion. On ne désire plus seulement que les diplômés aient un type d'emploi donné ou que leur situation réponde à un standard. Il faut que l'insertion engendre des retombées positives optimisées pour l'individu et pour la société. Ainsi, nous avons défini deux objectifs au regard de l'insertion optimale.

Du point de vue de l'individu, l'insertion est optimale lorsque :

- le diplômé de cycles supérieurs a développé les compétences et acquis le bagage nécessaire pour s'assurer une stabilité sur le marché du travail dans un type d'emploi relié à son projet et qui lui permet de s'épanouir.

Du point de vue de l'apport social, culturel et économique, l'insertion est optimale lorsque :

- le diplômé de cycles supérieurs peut contribuer à l'innovation et au développement par la réalisation de son plein potentiel.

Le premier objectif découle clairement des analyses du chapitre 9 et se base sur la vision stratégique qui place le diplômé au centre de son processus d'insertion. Il rejoint les trois aspects des représentations de l'insertion définis au chapitre 9 : la stabilité sur le marché du travail, la relation formation-emploi et le développement d'une identité professionnelle. Par ailleurs, le second objectif est un élément extérieur au processus d'insertion qui rejoint l'enjeu de l'innovation et du développement. Il repose sur la mise en valeur de compétences propres aux diplômés de cycles supérieurs, notamment les aptitudes acquises en recherche. Il peut aussi s'agir de connaissances et de compétences qui ne relèvent pas directement de la formation aux cycles supérieurs, mais qui sont acquises par l'expérience ou la formation continue.

Les chapitres 10, 11 et 12 reprennent les deux objectifs que nous venons d'énoncer et proposent des axes d'intervention qu'il faut considérer pour favoriser une insertion optimale, tant du point de vue du diplômé que des retombées pour la société.

RECOMMANDATIONS

Que le CNCS-FEUQ fasse la promotion de l'importance de l'insertion optimale des diplômés de cycles supérieurs comme moyen de favoriser leur stabilisation sur le marché de l'emploi, de même que le développement et l'innovation dans les différents milieux de travail.

Que le CNCS-FEUQ défende que l'insertion est optimale lorsque :

Sur le plan de l'individu,

- 1. Le diplômé de cycles supérieurs a développé les compétences et acquis le bagage nécessaire pour s'assurer une stabilité sur le marché du travail dans un type d'emploi en relation avec son projet.***

Sur le plan de l'apport social, culturel et économique,

- 2. Le diplômé de cycles supérieurs peut contribuer au développement et à l'innovation par la mise en valeur de son plein potentiel.***
-